

Importance des liens interpersonnels dans l'accompagnement des personnes en situation de handicap psychique

L'amélioration des conditions de vie et la progression de l'autonomie des personnes accompagnées dépendent moins de la structure institutionnelle que de la dynamique relationnelle instaurée en son sein.

Cette recherche examine les modalités concrètes des prises en charge institutionnelles du handicap psychique dans deux services d'aide : un foyer logement éclaté (FLE) et un service d'accompagnement et de suite (SAS), implantés dans le sud de la France. L'approche privilégie résolument le point de vue des personnes concernées elles-mêmes sur leur monde d'expériences singulier, dont il s'agit de comprendre les fondements : ce sont des expériences de vie éprouvantes, infiniment variables pour un même sujet, avec, en leur centre, des difficultés de nature éminemment relationnelle, éprouvées par les personnes au sein de toute rencontre concrète avec le monde des personnes, chercheur compris.

Les résultats confirment l'hypothèse selon laquelle l'amélioration des conditions de vie et la progression vers l'autonomie, soutenues par les dispositifs, ne dépendent pas tant d'une structure institutionnelle spécifique que de la qualité de la relation interpersonnelle instaurée en son sein. Si un type particulier de sensibilité au contexte relationnel immédiat et à ses hasards peut être en effet retenu comme caractéristique générale et majeure des expériences du handicap psychique, on comprend qu'une forme spécifique de réciprocité, articulée autour d'une éthique de la reconnaissance interpersonnelle, soit le fondement d'une « relation d'aide » intégrée positivement dans les expériences subjectives. C'est du jeu d'expressions émotionnelles, non contrôlé par les interlocuteurs de la personne sur la scène relationnelle ou au contraire savamment mis en œuvre, que naissent la fragilité d'un lien social et la possibilité de sa rupture. Au travers d'indices perceptifs et émotionnels immédiatement captés, tout échange avec autrui peut se convertir en situation d'épreuve, la personne « handicapée psychique », hautement sensible à l'environnement interpersonnel, cherchant souvent refuge derrière une attitude « passéiste » d'indifférence affichée.

C'est l'identification positive ou négative du contexte et de ses protagonistes qui détermine les « capacités » ou les « incapacités » à agir ou à interagir. Par conséquent, il faut souligner les implications de cette « interdépendance » entre personne et contexte pour la définition même du handicap psychique compris comme « situationnel » : l'Autre social est inévitablement impliqué dans la fabrication du handicap psychique, de même que le caractère interactif et relationnel des expériences subjectives de ce handicap appelle la prise en compte des enjeux respectifs de tous les protagonistes.

N. B. Les résultats présentés ici sont ceux posés dans le rapport final (2011).

Pour plus d'information sur ce projet

- Le rapport de recherche et la note de synthèse sont consultables sur le site de la CNSA : https://www.cnsa.fr/sites/default/files/037_rapport_et_note_de_synthese.zip

À propos du laboratoire

Fondé en 1960 par Claude Lévi-Strauss, le Laboratoire d'anthropologie sociale a toujours eu une vocation généraliste, et tous les grands thèmes de l'ethnologie et de l'anthropologie sociale y sont traités. Le laboratoire relève de trois institutions, le Collège de France (chaire d'Anthropologie de la nature), le CNRS (UMR 7130) et l'École des hautes études en sciences sociales (EHESS). Il compte une cinquantaine de membres permanents, chercheurs et enseignants-chercheurs, ainsi qu'une centaine d'étudiants préparant une thèse sous leur direction.

Site : <http://las.ehess.fr>

Contact

Margarita XANTHAKOU, anthropologue
margarita.xanthakou@college-de-france.fr

Margitta ZIMMEMANN, anthropologue
margitta.zimmermann@club-internet.fr
Laboratoire d'anthropologie sociale – EHESS

Référence du projet n° 037

Appel à projets 2008 – Handicap psychique, autonomie, vie sociale (partenaire : DREES)

Titre : *Services d'aide à l'épreuve du handicap psychique : approche anthropologique et parcours de vie et des trajectoires de prise en charge* (M. Xanthakou)